

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine, tenue par vidéoconférence, **le mardi, treizième jour d'avril deux-mille-vingt-et-un (2021) à 19 h 30**, le tout suivant les dispositions voulues par la loi, les décrets et arrêtés ministériels.

Sont présents mesdames les conseillères Isabelle Morin, Julie Rondeau et messieurs les conseillers Martin Gélinas, Sylvain Bouchard, Michel Béland et Michel LeBlanc formant quorum sous la présidence de madame Jocelyne Bates, mairesse. Madame Danielle Chevette, directrice générale, Me Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière ainsi que monsieur Serge Courchesne, directeur général adjoint et trésorier, sont également présents.

147-04-21 CAMPAGNE DE SENSIBILISATION - MUNICIPALITÉS ALLIÉES CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT des milliers de femmes sont victimes d'agressions physiques, psychologiques et sexuelles de la part de leur conjoint chaque année au Québec;

CONSIDÉRANT que ces agressions, perpétrées dans l'intimité du couple, sont inacceptables;

CONSIDÉRANT le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale a lancé la campagne de sensibilisation « Municipalités alliées contre la violence conjugale » afin de lutter contre ces agressions;

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer la campagne « Municipalités alliées contre la violence conjugale » du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'à la MRC de Roussillon.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

(Signé) Jocelyne Bates
MME JOCELYNE BATES
MAIRESSE

(Signé) Pascalie Tanguay
ME PASCALIE TANGUAY
GREFFIÈRE

Copie certifiée conforme, ce 14 avril 2021



*Me Pascalie Tanguay, directrice des
Services juridiques et greffière*